

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Références :

- Article 44 des statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Délibération n°CA-2020-009 du Conseil d'administration en sa séance du 21 janvier 2020,
- Délibération n°CA-2022-011 du Conseil d'administration en sa séance du 8 février 2022,
- Délibération n°CA-2022-094 du Conseil d'administration en sa séance du 4 octobre 2022,

La Commission des finances est présidée par le Président de l'université ou par un membre de la commission désigné par lui.

Membres élus par le Conseil d'administration en son sein :

- Collège A : **Monsieur Fabrice LEFEVRE**
- Collège B : **Monsieur Jean-Pierre COSTA**
- Collège BIATSS : **Madame Fanny ANDRE** et **Monsieur Allal BERRAG**
- Collège usagers : **Messieurs Nathan ANDRIANJAFISOA** et **David OUAMOUNO**

Représentants de l'administration :

- Le Président
- Le Vice-président du Conseil d'administration
- Le Directeur général des services
- L'Agent comptable
- La Fondée de pouvoir de l'Agent comptable
- Le Directeur des ressources humaines
- La Directrice des finances, des achats et du contrôle interne
- Le Responsable de la cellule budget

Affaire suivie par

Samuel PRISO-ESSAWE
Vice-président du Conseil
d'administration

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Vice-president-ca@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00

univ-avignon.fr